

Télégramme de Maurice Couve de Murville à Hervé Alphand sur la question des armements atomiques (Paris, 7 février 1962)

Légende: Le 7 février 1962, Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, transmet à Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, le texte de la réponse adressée la veille par le président français Charles de Gaulle au premier ministre britannique Harold Macmillan concernant le problème des armements atomiques. Suite aux récentes explosions soviétiques, le président français comprend que les puissances occidentales ne peuvent se permettre de se laisser distancer dans la course aux armements. Ainsi, le général de Gaulle approuve que le gouvernement britannique ait donné son accord de principe à la mise à la disposition des Américains de ses installations de l'île Christmas pour une série d'essais nucléaires, et remarque que la France a elle aussi l'intention de poursuivre ses propres expériences. En ce qui concerne le désarmement, Charles de Gaulle souligne que la France est favorable à toute mesure qui y conduirait, mais sous condition d'organiser effectivement la destruction de toutes les bombes existantes et des engins propres à les transporter.

Source: M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, à M. Alphand, ambassadeur de France à Washington: Paris, 7 février 1962, 19 h., T. nos 2126 à 2132. Secret. Diffusion restreinte. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. Documents diplomatiques français: 1962, Tome I, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1998. Numéro du document 40. pp. 101-102.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_maurice_couve_de_murville_a_herve_alphand_sur_la_question_des_armements_atomiques_paris_7_fevrier_1962-fr-4b88b354-9foa-4652-9044-271252c451f3.html



Date de dernière mise à jour: 25/10/2016

M. COUVE DE MURVILLE, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
à M. ALPHAND, AMBASSADEUR DE FRANCE À WASHINGTON.

T. n^{os} 2126 à 2132 ⁽¹⁾.

Paris, 7 février 1962, 19 h.

Secret. Diffusion restreinte.

Je me réfère à mon télégramme n^{os} 1748 à 1756 ⁽²⁾.

Je vous adresse ci-joint pour votre information personnelle le texte de la réponse adressée par le général de Gaulle à M. Macmillan.

⁽¹⁾ Ce télégramme a été communiqué au représentant permanent de la France au Conseil de l'O.T.A.N.

⁽²⁾ Du 31 janvier, ci-dessus reproduit sous le n^o 29.

ANNEXE

LE GÉNÉRAL DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
À M. MACMILLAN, PREMIER MINISTRE DE GRANDE-BRETAGNE.

L.

Paris, 6 février 1962.

Mon cher ami,

Votre lettre du 28 janvier ⁽¹⁾ m'a vivement intéressé par les informations et les propositions qu'elle contient au sujet de l'immense problème des armements atomiques. Elle m'a, d'autre part, touché par l'émotion si justifiée que vous y manifestez en tant qu'homme d'État et en tant que chrétien devant les dangers suspendus au-dessus de la race humaine par le péril nucléaire.

J'ai également pris connaissance avec grande attention des indications que vous avez bien voulu me donner sur ce qui a été convenu entre vous-même et le président Kennedy concernant la reprise éventuelle des expériences par les Américains et les Britanniques et l'utilisation à cette fin des îles Christmas. À ce sujet, je dois vous dire qu'après la série véritablement provocante des récentes explosions soviétiques, il me paraît très naturel que, du côté occidental, on se soucie de ne pas laisser se créer ou s'étendre un retard qui serait dangereux. D'ailleurs, nous, Français, sommes décidés à poursuivre nos propres expériences dans la mesure de nos moyens et si limitée que puisse être actuellement cette mesure.

D'autre part, vous formulez des suggestions quant à ce que pourrait être, dans un proche avenir, une attitude concertée de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France en prévision de la réunion à Genève du Comité de désarmement des Nations Unies.

Sur le fond du problème, c'est-à-dire sur le désarmement lui-même, notamment dans le domaine nucléaire, je n'ai pas besoin de vous dire que la France est entièrement favorable à toute mesure qui y conduirait, dès lors, bien entendu, qu'il s'agirait d'organiser effectivement la destruction et l'interdiction contrôlée de toutes les bombes existantes et des engins propres à les transporter. Évidemment, s'il s'agissait seulement d'empêcher désormais toute expérience atomique tout en laissant subsister les énormes armements accumulés, la France n'y souscrirait pas pour ce qui la concerne – vous n'ignorez pas pourquoi –, sans faire toutefois aucune objection à ce que les trois puissances : Grande-Bretagne, États-Unis, Union soviétique, qui ont déjà réalisé et qui garderaient leurs moyens s'engagent désormais à s'abstenir de nouvelles explosions. Mais quant à attendre du « Comité des Dix-huit » quoi que ce soit d'impartial et d'efficace dans ce domaine, cela me paraît à l'avance tout à fait vain. La source de ce comité – autrement dit l'Assemblée générale des Nations Unies – aussi bien que sa propre composition, ont, suivant moi, un caractère trop marqué de démagogie et d'irresponsabilité pour qu'on puisse observer à son égard une autre attitude que celle d'une complète réserve.

C'est, en tout cas, ce que nous comptons faire, pour ce qui nous concerne. Ainsi, et sans que nous excluions naturellement d'aucune manière des contacts et des études sur le sujet entre vous, nous et les Américains, nous préférons qu'il ne soit pas organisé de réunion ou formulé de déclaration par les trois gouvernements comme préparation aux « travaux » du Comité. Mais nous restons prêts, bien entendu, à reprendre corps à corps le problème du désarmement et spécialement du désarmement nucléaire entre puissances directement intéressées : Union soviétique, Grande-Bretagne, États-Unis, France, dès lors qu'il s'agirait de l'ensemble.

Bien sincèrement à vous
C. de Gaulle ⁽²⁾.

(Secrétariat général. Entretiens et messages - D.T. Désarmement.
Dossier général. Comité des Dix-huit.)

⁽¹⁾ Reproduite ci-dessus *ibid.* (annexe).

⁽²⁾ La lettre du Général ici publiée est également reproduite dans : Gaulle (Charles de), *Lettres, notes et carnets*, IX, janvier 1961-décembre 1963, Plon, 1986, p. 203-205.